

- 3- Privilégier d'autres modes de financement (dont nos propres moyens par la création d'un fonds de dotation) pour compléter les financements publics, et envisager la mutualisation de certaines charges avec d'autres structures
- **4- Donner** de la cohérence à nos différents métiers du médico-social à travers une convention unique.
- 5- Développer notre communication :
- a) Documents d'information, réunions d'information et interservices ...
- b) Externe : site internet, référencement, intervention dans des colloques, radios, médias ainsi qu'avec les services sociaux ...

C'est aussi la raison pour laquelle La Vie à Domicile, au cours de son histoire récente a su :

- intégrer de nouvelles activités au service des populations, à titre d'exemple la reprise du Saad d'Epilepsie France, et la mise en place prochainement d'une équipe spécialisée Alzheimer.
- Etre présente au sein d'instances locales, régionales et nationales.



INTRODUCTION

ASSOCIATIF

Le présent projet associatif constitue le document qui définit les orientations de notre association.

Ce projet est la marque de l'exercice d'une responsabilité sociétale désintéressée, dans un choix affirmé d'inscription de notre action dans le cadre du secteur privé non lucratif au bénéfice des personnes en situation de fragilité.

Nous voulons faire avec les personnes et non pour les personnes, tout en fédérant les familles, les professionnels, les bénévoles et les Aidants autour de nos actions.

Notre mission d'accompagnement est ainsi clairement affirmée et identifiée.

NOUS VOULONS:

- 1- Etablir un socle d'offre de soins et d'accompagnement, privé non lucratif.
- 2- Comprendre et prévenir notre environnement et ses évolutions.
- 3- Affirmer notre volonté de faire en premier lieu "avec" les personnes et non pour les personnes.
- 4- Promouvoir notre identité en soulignant nos valeurs et la façon de les associer dans nos pratiques professionnelles.
- 5- Faire connaître nos principes éthiques dans la relation, tant en interne qu'avec les personnes et leur famille, les partenaires et les autorités publiques.
- 6- Inscrire notre association dans la pérennité.





Associatives : Administrée par un Conseil composé de bénévoles de tous horizons : artisans ; chefs d'entreprise ; retraités ; professionnels de santé ; travailleurs sociaux etc.

La non-lucrativité de notre action et son rôle d'utilité sociale et d'intérêt général.

Le respect de la personne accompagnée, de ses choix, de sa dignité, de sa singularité. Ainsi que de son entourage, des aidants et des salariés. Le respect de l'un induit le respect de l'autre.

La solidarité qui est le ciment de nos actions et attitudes.

La laïcité: nous nous engageons à accompagner toute personne quelle que soit sa religion, et à en respecter les principes.

L'humanisme : nous mettons en avant l'humain pour favoriser le développement des qualités essentielles de l'être.

La confiance : cette valeur est la base de toute relation

La dignité : nous considérons que toute personne mérite un respect inconditionnel, quel que soit son âge, son sexe, sa santé physique ou mentale, sa religion, sa condition sociale ou son origine.

III - UNE HISTOIRE RECENTE

L'association est née dans le 15^e arrondissement en 1984 d'une volonté de mailler le territoire des 15° et 16° arrondissements pour proposer des soins à des personnes âgées.

Plus récemment la fusion avec AMSAPAH en 2002 a permis d'élargir notre offre en proposant un service d'aide à domicile.

IV - NOS ACTIVITES

Elles concernent tous les publics : Personnes âgées ; Personnes handicapées ; Personnes malades dont le lien commun est de souhaiter vivre à domicile quelle que soit leur difficulté de vie. C'est la raison pour laquelle La Vie à Domicile dispose :

- d'un service de Soins infirmiers à domicile
- d'un Service d'Aide et d'accompagnement à domicile

Ces deux services se sont organisés en SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile) pour mieux coordonner les réponses auprès des personnes concernées.

LA VIE A DOMICILE en partenariat avec l'UMC a créé ALLIANCE DOMICILE. service mandataire en 2005.

Plus récemment nous avons mis en place :

• Un accueil de jour temporaire ainsi qu'une plate-forme dédiée aux aidants familiaux et un service de soins à domicile, pour personnes handicapées créés en 2009 à Créteil.







• Un centre de ressources pour accompagner les particuliers employeurs concernés par l'emploi direct.

V - NOUS NOUS ENGAGEONS:

- En décrétant la primauté du projet sur l'activité : nos actions s'inscrivent dans une vision politique médico-sociale large, portée par des bénévoles souhaitant s'engager au service des concitoyens ayant des difficultés de vie.
- En favorisant un rôle d'utilité sociale et d'intérêt général : partenaires à part entière de l'action sociale et médico-sociale, nous contribuons, par notre connaissance du terrain, notre savoir-faire, notre expertise, à l'identification de nouvelles problématiques et à la mise en place de réponses adaptées à tous et à chacun.
- En mettant à la disposition de la personne accompagnée les moyens humains et techniques adaptés à la situation pour qu'elle puisse vivre selon ses choix.
- L'ensemble des compétences et des moyens est centré vers le mieux-être, l'épanouissement, l'autonomie et l'insertion des personnes fragiles et vulnérables
- En développant la formation du Personnel qui doit permettre d'atteindre le meilleur niveau de professionnalisme requis pour assurer des prestations de qualité. Nous nous engageons sur son niveau de qualité et de quantité. Son aussi concernés les bénévoles d'accompagnement et de gouvernance.
- En évaluant et prévenant les risques sociaux et médico-sociaux. Favoriser l'information, le conseil et l'orientation.
- En prenant en compte des Aidants par l'information, la formation, le soutien et l'écoute.

Le cadre éthique de notre action s'appuie sur nos valeurs. Nos principes déontologiques s'appuient sur la charte des droits et libertés de la personne accueillie ainsi que sur les recommandations nationales émises par l'ANESM (agence nationale de l'évaluation sanitaire et médico-sociale).

VI - DES OBJECTIFS

Dans le respect de nos valeurs, nous souhaitons :

1- Renforcer notre présence dans l'action sociale et médico-sociale, auprès des personnes vulnérables, fragilisées du fait de la maladie, d'un handicap ou de l'avancée en âge, avec des moyens adaptés, des solutions innovantes, des activités nouvelles et les accompagner en assurant des réponses de qualité (labellisation NF) ainsi que la volonté de maintenir cette labellisation NF et l'exploiter.





la Vie à domicile